

Ford Aquitaine Industries : le protocole d'accord sera-t-il signé fin avril ?

Par Jean-Philippe Déjean | 17/04/2019, 15:16 | 743 mots



L'après Ford est au coeur des négociations sur Ford Aquitaine Industries. (Crédits : Agence Appa) Le protocole d'accord en cours de négociation entre le groupe Ford, l'Etat et les collectivités territoriales au sujet de l'usine Ford Aquitaine Industries (FAI) devait normalement être signé d'ici la fin du mois d'avril. De cet accord dépend le futur immédiat de FAI : rétrocession aux collectivités des bâtiments, du foncier et des machines sont dans la balance. Et tout ne semble pas se passer pour le mieux. (réactualisé 18/04/2019 -13 h16)

Si Alain Rousset, président (PS) du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, [s'est montré confiant](#) sur l'après Ford à Ford Aquitaine Industries (FAI), à Blanquefort (Gironde -Bordeaux Métropole), à la suite de la 3e réunion du groupe de travail dédié à ce dossier industriel, l'intersyndicale FO, CFE-CGC, CGT, ne partage pas le même état d'esprit. Plus aucun rebondissement réglementaire ne peut désormais venir contrarier la fermeture par Ford de cette usine de fabrication de boîtes de vitesses automatiques, qui emploie 850 salariés.

Et c'est désormais un groupe de travail réunissant les élus (villes de Blanquefort et Bordeaux, Métropole, Département, Région, députation), les représentants du ministère de l'Economie et des Finances, les services de l'Etat et l'intersyndicale qui travaille sur l'après-Ford. Son objectif n'est officiellement plus de se pencher sur la revitalisation du site (dépollution, etc.) mais sur sa réindustrialisation, c'est-à-dire le lancement d'un nouveau projet industriel dans l'ancienne usine Ford.

Les machines de FAI vont-elles partir à Van Dyke ?

Le groupe Ford Motor Company (FMC) s'est de son côté engagé à injecter 20 M€ pour border son départ mais au titre de la revitalisation du site et du territoire. En plus de ce léger décalage lexical, qui pourrait peser très lourd, la position du groupe de Détroit sur la rétrocession aux

collectivités des bâtiments, moyennant 1 euro symbolique, du foncier et des machines n'est pas aussi claire qu'on aurait pu le croire. Si FMC a précédemment annoncé sa volonté de rétrocéder les bâtiments et le foncier pour une somme symbolique, le constructeur automobile s'est bien gardé d'aborder la question des machines.

Il n'échappe à personne que l'usine Ford de Van Dyke (Michigan, Etats-Unis) fabrique des boîtes de vitesses automatiques 6F35, les mêmes qu'à Blanquefort, et qu'une fois le site fermé il est probable que la plupart des machines implantées en Gironde partent pour les Grands lacs. D'où l'inquiétude de l'intersyndicale et en particulier de la CGT, syndicat majoritaire à FAI, dont les adhérents n'ont pas été rassurés par la troisième réunion du groupe de travail, qui s'est tenue à l'hôtel de région.

Des délais de rétrocession jugés inacceptables

"Les discussions portent sur le contenu d'un protocole d'accord qui devrait être signé fin avril entre l'Etat et Ford. L'enjeu ce sont les 20 millions d'euros, promesse de Ford obtenue par l'Etat, pour la « revitalisation » du territoire (soit plus que les 4 millions exigés par la loi), déroule ainsi le communiqué de la CGT. En échange, Ford établit des conditions et un chantage : garder terrain et bâtiment jusqu'à janvier 2021, garder les machines qui l'intéressent (ou celles qui nous intéressent) et retrait des menaces d'attaques en justice de la part des collectivités territoriales pour faire rembourser les aides publiques, souligne la même source. Etat, collectivités territoriales et nous, syndicats, sommes évidemment en désaccord avec les conditions de Ford, qui empêchent de fait d'envisager une réindustrialisation rapide du site".

Une fois de plus les syndicalistes s'inquiètent de ce qu'ils considèrent comme une forme d'impuissance de l'Etat à répliquer au groupe Ford en s'opposant à ses conditions.

GFT : le groupe Magna va-t-il devenir majoritaire en Gironde ?

Depuis début avril, ni Bercy, ni les services de l'Etat, ni les collectivités territoriales, à l'exception du président de la Région, ne se sont officiellement prononcés sur la stratégie de blocage de Ford et l'état de la négociation liée au protocole d'accord. Par ailleurs la Commission européenne vient d'autoriser le rachat par le groupe canadien Magna, à Aurora (Ontario, Canada), leader mondial de la sous-traitance automobile, des parts que détenait Ford dans la coentreprise Getrag Ford Transmissions (GFT) Slovakia, à Kechnec (Slovaquie).

Cette usine spécialisée dans la fabrications de boîtes de vitesses à double embrayage répond à celle de Getrag Ford Transmissions, à Blanquefort (1.220 salariés), installée à quelques centaines de mètres de FAI. Depuis plusieurs mois des rumeurs font état du rachat par Magna des parts détenues par Ford dans deux de leurs coentreprises : les usines de Kechnec et Blanquefort. Sachant que contrairement à FAI cette usine girondine, qui fabrique des boîtes de vitesses manuelles pour le marché européen, est un établissement secondaire de GFT, dont le siège est à Cologne (Allemagne).